

Swissolar

Schweizerischer Fachverband für Sonnenenergie
Association suisse des professionnels de l'énergie solaire
Swiss Professionals Association for Solar energy

Neugasse 6
CH– 8005 Zürich
Tel +41 (0)44 250 88 33
Fax +41 (0)44 250 88 35
www.swissolar.ch
Infoline 0848 00 01 04

Communiqué de presse du 4 mars 2009

Chaleur solaire: Uri et Schaffhouse montrent le bon exemple!

Les cantons peuvent fortement contribuer à une utilisation accrue de capteurs solaires. Deux cantons viennent de prendre des décisions déterminantes dans ce sens: Uri vient d'adopter un ambitieux programme de solarisation de 2000 toits et Schaffhouse abroge la mise à l'enquête, une chicane inutile pour les propriétaires.

La chaleur du soleil peut couvrir 70 % de la production d'eau chaude ou – lorsque le bâtiment est bien isolé – la moitié des besoins en énergie de chauffage d'une maison individuelle. Cela réduit la dépendance à l'égard du pétrole, du gaz ou de l'électricité, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre (GES). Des capteurs solaires sont donc de plus en plus souvent installés lors de nouvelles constructions et de rénovations. Il y a toutefois encore un énorme potentiel inexploité; à taille comparable, l'Autriche a installé en 2008 quatre fois plus de capteurs solaires que la Suisse! De nombreux cantons élaborent actuellement des mesures pour promouvoir encore plus l'utilisation de cette technologie intelligente et propre. Deux exemples actuels:

- Aujourd'hui, le Grand Conseil uranais a approuvé un 'programme de 2000 toits solaires'. Dans les 10 années à venir, il doit permettre d'installer plus de 10'000 mètres carrés de capteurs solaires. Cette offensive solaire constitue un programme très ambitieux pour le petit canton d'Uri – il s'agit d'installer 4 à 5 fois plus de capteurs que jusqu'à présent! Proportionnellement à la population, cela correspond pour le canton de Lucerne à un programme de 20'000 toits solaires et pour le canton de Zurich à un programme de 70'000 toits solaires. C'est possible grâce à des contributions de promotion du canton et des fournisseurs d'énergie.
- Le 02.03.2009, le Grand Conseil schaffhousois a décidé à une large majorité d'abroger la mise à l'enquête des installations solaires hors objets protégés, pour autant qu'elles correspondent aux règlements sur les constructions. C'est un canton de plus qui supprime cette chicane inutile – il fait malheureusement toujours partie d'une minorité.

L'association des professionnels de l'énergie solaire salue ces initiatives et espère qu'elles seront largement suivies. Ces mesures sont des contributions précieuses à la réduction urgente et indispensable de la consommation d'énergies non renouvelables dans les bâtiments.

Pour en savoir plus:

David Stickelberger, directeur de Swissolar, 079 323 18 68